

Règlement des cyclo-cross FSGT 69 saison 2018

Vous êtes déjà sur la liste route 2017 : pas de démarche à faire

Pour les coureurs non-inscrits sur la liste route 2017, **adulte et enfant**, préinscription obligatoire par le site :

<http://www.cyclismerhonefsgt.fr/exterieurs/>

Mise à jour de la base de données le mardi à minuit

ATTENTION, ANNEE DE REFERENCE 2018

Exemple :

- Un minime en 2017 né le 15/12/2003 devient cadet
- Un cadet en 2017 né le 20/12/2001 devient junior
- Un super vétéran en 2017 né le 31/12/1958 devient ancien

Rappel :

- Les non licenciés **adultes et enfants** ne sont pas admis
- Certificat médical de non contre-indication du cycliste en compétition obligatoire, à présenter à chaque épreuve, pour les licenciés non titulaires d'une catégorie vélo reconnu par la commission vélo FSGT
 - FFCT
 - FSGT sans timbre de catégorie
 - UFOLEP sans carton de catégorie
 - Autres fédérations au cas par cas
- Les licenciés UFOLEP devront présenter la licence 2017-2018
- Autorisation parentale ou du responsable légal pour les mineurs

Les coureurs non-préinscrits, ADULTES ET ENFANTS ne pourront pas participer à l'épreuve



5EME RONDE DES BORDS DE LA RIZE

SOUVENIR PATRICE LEDRU

ÉPREUVE OUVERTE A TOUTES FÉDÉRATIONS
APRES VALIDATION

HORS FSGT 69 LICENCE OBLIGATOIRE + VALIDATION

- *FFC licence « Pass'cyclisme » uniquement et invités de la commission
- *certificat médical de – 1 an s'il n'est pas inscrit sur la licence
- *autorisation parentale pour les mineurs

Prévoir 1€ pour l'achat d'un porte-transpondeur, reste personnel et réutilisable

A 10h30

Epreuves « école de cyclisme » de 7 à 16 ans en 2018

Départ 1 - 11 à 16 ans (25 /30 min)

Départ 2 - 7 à 10 ans (10/15/20min)

Licenciés FSGT : 3€50

Autre : 7€ (avec assurance accident corporel)

Epreuves « adultes » de 17ans et plus en 2018

(50 à 60 min)

13h - Départ catégorie B

15h - Départ catégorie A

Licenciés FSGT : 7€

Autres Fédérations : 12€

CHALLENGE FSGT 69 - épreuve N° 10 saison 2018

Inscription et Dossards au barnum 1h avant le départ

Remise des récompenses au même endroit

Une boisson offerte aux participants

RENSEIGNEMENTS :

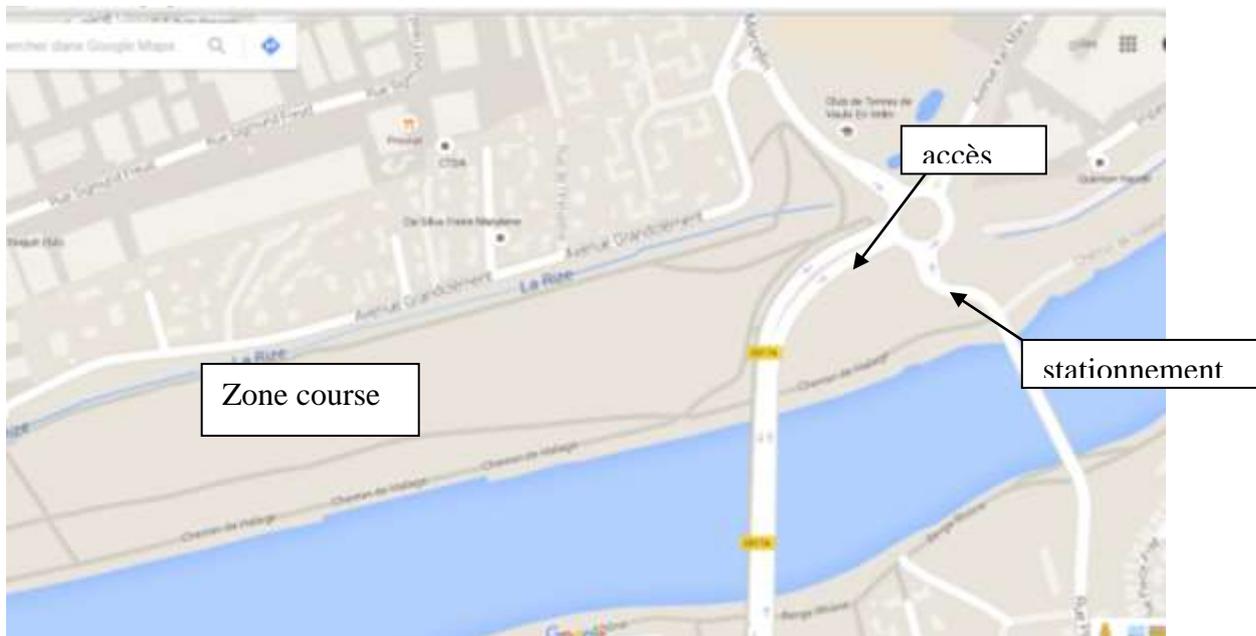
MOLTO Stéphane : **06 38 22 88 69**



LYON GARE LA PART DIEU

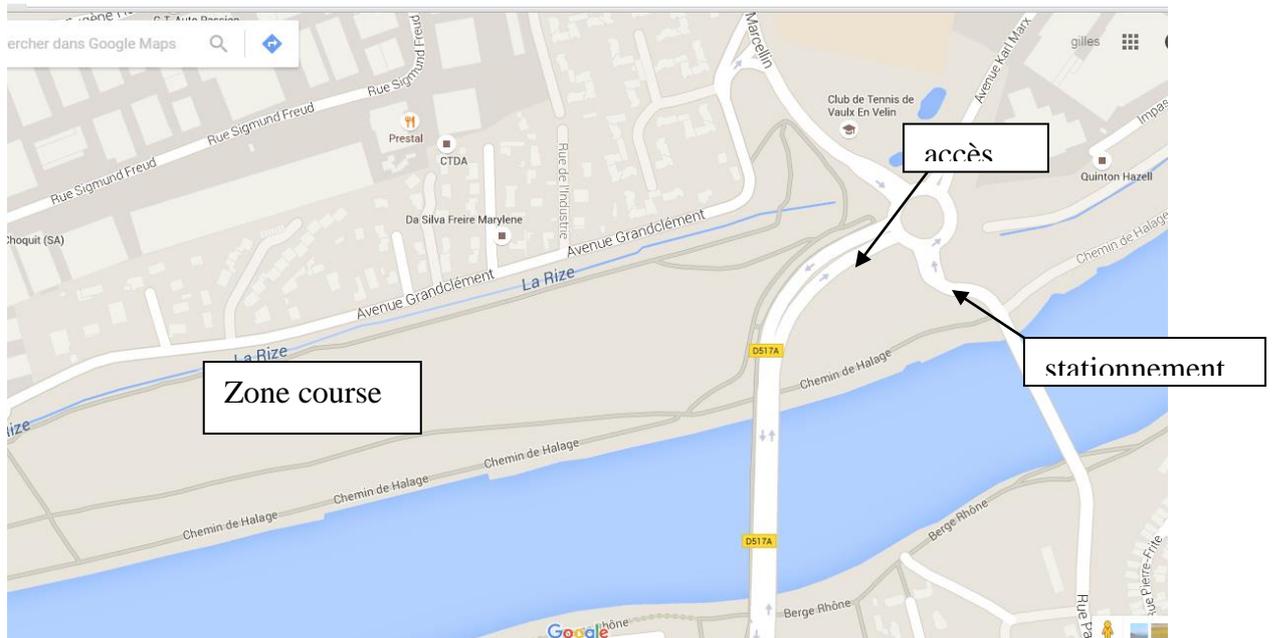


Chaque participant est informé qu'il doit s'assurer que la garantie « accidents corporels » est prise en compte par sa fédération



Accès au choix par la rue Grand Clément, la rue Marcelin, le pont de la sucrerie ou le pont de la soie.

Circuit sécurisé entièrement tracé dans la zone des bords de la RIZE, zone fermée à la circulation



Accès au choix par la rue Grand Clément, la rue Marcelin, le pont de la sucrerie ou le pont de la soie.

Circuit sécurisé entièrement tracé dans la zone des bords de la RIZE, zone fermée à la circulation